



Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural
du Nord, Centre-nord et Est

NOTE DE CAPITALISATION

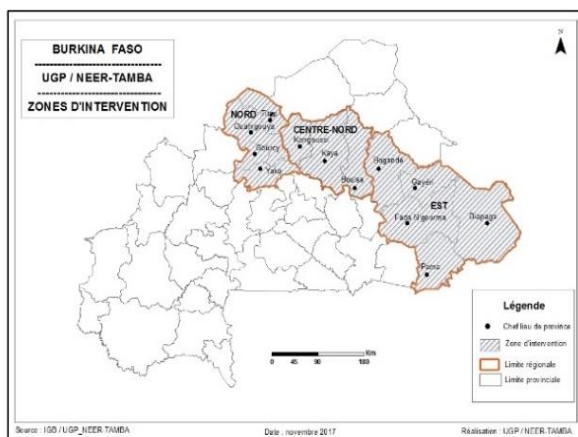
- VALORISATION DES COMPETENCES ENDOGENES -
Les rédacteurs endogènes, des prestataires au service des
promoteurs des micro-entreprises rurales

Equipe de rédaction : GANAME Yassia, GOUMBRI Germaine, LAMIEN Korotimi, LOMPO Abou, LOMPO Madeleine, DIMA/TAPSOBA Halimata, NOULA Frédéric, OUEDRAOGO Boureima, OUOBA Raïssa, PARE Mélissa, SAWADOGO Ibrahim.

Coordination : OUEDRAOGO T. Caroline, Responsable en Gestion des Savoirs et Communication (RGSC)

ELEMENTS INTRODUCTIFS

Localisation de l'expérience



L'expérience s'est déroulée dans les régions du Nord, du Centre-Nord et de l'Est du Burkina Faso (Carte ci-contre). Ces trois (03) régions, comptant douze (12) Provinces, quatre-vingt-six (86) Communes et deux mille trois cent neuf (2309) Villages administratifs, constitue la zone d'intervention du Projet de gestion participative des ressources Naturelles et de Développement rural au Nord, Centre-Nord et Est, dit **Projet NEER-TAMBA** qui signifie en langues nationales « *l'espoir qui nous réunit* ».

Carte de la zone d'intervention du Projet Neer-Tamba

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Projet Neer-Tamba est né de la volonté du Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) d'améliorer les conditions de vie et les revenus des populations rurales les plus défavorisées des régions du Nord, du Centre-

Nord et de l'Est en particulier et celles du pays en général. Dans ces trois (03) régions, à l'exception des provinces du Sanmatenga et du Namentenga, le Projet Neer-Tamba participe au renforcement des acquis du Programme d'Investissement Communautaire pour la Fertilité Agricole (PICOFA) et du Programme de Développement Rural Durable (PDRD), deux projets ayant bénéficié de l'appui technique et financier du FIDA et clôturés en fin 2013. D'une durée de huit (8) ans, le Projet à un coût total de soixante un milliards quatre cent quatorze millions sept cent soixante-quatorze mille huit cent cinquante (61 414 774 850) Francs CFA.

L'objectif spécifique du Projet est d'appuyer les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable. Trois (03) axes d'intervention sont ciblés : (i) l'accroissement de la résilience des ménages, des exploitations et des villages face aux aléas climatiques ; (ii) l'accession des ménages à une capacité d'autonomie économique et financière suffisante pour leur permettre, au sein de leur milieu rural de résidence, de se projeter mieux vers l'avenir ; (iii) la construction et le renforcement d'un tissu social et économique favorable et incitatif à cette prise d'autonomie, dont les populations cibles seront des acteurs/partenaires à part entière.

Il est mis en œuvre avec la collaboration des services centraux et déconcentrés de l'Etat, les structures privées, les Chambres d'Agriculture et les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

En effet, les CRA des trois (03) régions d'intervention ont assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée à travers une convention signée en novembre 2014 entre le Ministère en charge de l'Agriculture et la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA). Les CRA sont des institutions consulaires investies d'une mission de service public d'intérêt général dans les domaines Agro Sylvo Pastoral Halieutique et Faunique (ASPHF). Elles sont organisées en coordinations villageoises, départementales et provinciales.

Plusieurs partenaires accompagnent les CRA dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment les services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG/Associations de développement, les projets et programmes de développement, les consultants dont les rédacteurs endogènes.

□ Brève présentation des rédacteurs endogènes

Les rédacteurs endogènes (RE) sont des prestataires intellectuels sélectionnés par la CRA sur la base de leur niveau d'instruction (au moins la classe de 4^{ième}), de leur disponibilité et leur statut de résidant dans leur zone de couverture. Ils ont fait partie du dispositif de mise en œuvre du Fonds d'Appui du Projet Neer-Tamba. Ils ont eu pour tâches de :

- ☞ donner des informations aux porteurs d'initiatives de projets ;
- ☞ guider les porteurs d'initiatives dans la rédaction de leur idée de projet ;
- ☞ rédiger les avant-projets des porteurs d'initiatives de projets.

DEMARCHE

• Genèse de l'expérience

Les rédacteurs endogènes tirent leur origine du Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture du Burkina (PADAB) II et du Projet de promotion des Filières agricoles (PROFIL), deux projets appuyés par le FIDA et clôturés

Dans le cadre du PADAB II, initialement les avant-projets étaient rédigés par les agents des services techniques déconcentrés (STD), mais par la suite ce rôle a été confié à des personnes ressources indépendantes, qui agissaient sur la base de leur disponibilité et dont le montant de la prestation était convenu.

Dans le cadre du PROFIL, les avant-projets étaient rédigés et affinés par les RE. Le coût de la prestation était négocié entre le RE et le porteur de projet. Une équipe d'accompagnateurs était chargée de suivre la mise en œuvre des MP.

• Trajectoire de l'expérience

Dans le cadre de l'exécution de la composante II du Projet Neer-Tamba, intitulée - *Intensification des petites exploitations et la valorisation de leurs productions*- il a été mis en place un Fonds d'appui (FA) aux porteurs (organisations paysannes ou individus) de projets agro-sylvo-pastoraux. A cet effet, un manuel de procédures du FA a été conçu. Ce document décrit les principes, procédures et modalités d'approbation, de co-financement et d'exécution des micro-projets appuyés par le FA.

Pour l'opérationnalisation du Fonds d'Appui, l'intervention des rédacteurs endogènes au niveau du Projet Neer-Tamba a été conduite selon le processus suivant : (i) l'appel à candidatures, (ii) la réception de dossiers, (iii) la présélection, (iv) la formation, (v) l'évaluation, (vi) la sélection finale et (vii) le suivi accompagnement des rédacteurs endogènes.

C'est ainsi que des rédacteurs endogènes ont été sélectionnés au niveau de chaque province suivant un processus qui a débuté par un communiqué qui invitait les candidats intéressés à déposer leurs dossiers auprès des CRA pour la sélection des futurs RE. Ceux-ci ont été formés à la rédaction des avant projets, évalués puis sélectionnés définitivement selon des critères de performance définis par les CRA. Les RE sont évalués à l'issue du premier exercice pour retenir les plus performants.

Le premier appel à projets remonte à 2016, à l'issue duquel, il a été constaté des imperfections liées au remplissage du canevas des avant-projets par les rédacteurs. Ainsi, il a été décidé d'organiser une session de recyclage à leur profit, suivie d'une évaluation.

Après cette évaluation, une liste définitive de rédacteurs a été retenue. Un code de bonne conduite a été élaboré par la CRA et mis à la disposition de chaque rédacteur retenu.

• Description et fonctionnement

Les rédacteurs endogènes retenus par la CRA sont ceux sélectionnés pour la qualité des avant-projets rédigés. Ils rédigent les avant-projets sur la base d'outils mis à leur disposition, tels que le canevas d'avant-projet et le référentiel des coûts.

Les RE offrent leurs services de prestations aux porteurs d'idées de projet (dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'environnement) moyennant une somme forfaitaire initialement fixée à 7500 FCFA. Au regard de l'inaccessibilité du coût à certaines couches vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, ce coût a été revu à la baisse à 5000 FCFA. La rédaction des microprojets (MP) a tenu compte de la stratégie de ciblage du Projet.

Les RE intervenaient ponctuellement suivant les appels à projet de 2016 à 2018.

Un encadrement a été fait par les CRA en lien avec le code de bonne conduite

Ils utilisaient leur propre moyen pour leur travail de rédaction

Parties prenantes de l'expérience – structures impliquées

Dans la mise en œuvre du Fonds d'Appui, divers acteurs sont intervenus, chacun suivant son rôle. Il s'agit, notamment :

- ✓ **Des porteurs de projets / promoteurs** : ils ont assuré la maîtrise d'ouvrage de leurs projets ;
- ✓ **Des Conseils villageois de développement (CVD)** : ils ont contribué au ciblage des promoteurs et endossé les micro-projets finalisés par les PAMO-MP ;
- ✓ **Des Chambres Régionales d'Agriculture** : elles ont mis en place le réseau des RE, participé à la sélection de MP et coordonné la mise en œuvre des activités du fonds d'appui sur le terrain. Ils ont également élaboré un référentiel des coûts et défini des thématiques prioritaires des appel à projets.
- ✓ **Des Comités Provinciaux de sélection (CPS)** : ils ont assuré la présélection des avant-projets et le suivi de la mise en œuvre des MP ;
- ✓ **Des Comités d'Approbaton des Projets (CAP)** : ils ont assuré la sélection des MP et le suivi de la mise en œuvre de ceux-ci ;
- ✓ **De l'unité de gestion du Projet (UGP)** : elle a été l'ordonnatrice du Fonds d'Appui, elle a porté l'expérience, mis en place et suivi le dispositif de mise en œuvre de l'activité.
- ✓ **Des STD impliqués dans la mise en œuvre des activités** (les directions régionales en charge de l'agriculture, de l'environnement et des ressources animales) : ils ont assuré l'appui-conseil et le suivi des MP ;
- ✓ **Du FIDA** : il a participé au financement de l'activité ;
- ✓ **Des Prestataires d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage des Micro-projets (PAMO-MP)** : ils ont assuré le redimensionnement des avant-projets en MP et assuré un appui- accompagnement à pied d'œuvre aux promoteurs dans la mise en œuvre.

• Gouvernance et coordination du dispositif

Les rédacteurs endogènes sont sélectionnés et reconnus par la CRA. Ils sont suivis par les coordinations provinciales de la CRA (Elus CRA, personnel technique) et assistés par les Services Techniques Déconcentrés (STD).

• Rôle de l'Etat et des partenaires extérieurs

L'Etat, à travers ses services techniques déconcentrés (Agriculture-Environnement-Ressources animales), a joué son rôle de suivi, de contrôle, de supervision et d'appui-conseil dans la mise en œuvre des MP. Ces STD sont sollicités par les RE sur des informations techniques relatives au montage des avant-projets (AP).

Ces acteurs ont participé aux travaux des commissions techniques des commissions de présélection des avant-projets (CPS) et des Comités de sélection des projets (CAP) lors des sessions de sélections des AP/MP.

Les partenaires tels que les institutions de microfinance (IMF) ont joué un rôle d'accompagnement du FA à travers l'hébergement des comptes dédiés des promoteurs.

• Résultats obtenus

Les résultats suivants ont été obtenus :

- ✓ un répertoire de rédacteurs endogènes est disponible par région ;
- ✓ **186** rédacteurs endogènes (**142** hommes, **44** femmes) formés en montage d'avant-projets ont couvert **86** communes ;
- ✓ **7326** porteurs d'initiatives ont bénéficié de l'accompagnement des rédacteurs endogènes dans le montage de leurs avant-projets ;
- ✓ **2 685** MP ont été financés à hauteur de **3 065 859 946** FCFA au profit de **3 941** bénéficiaires dont **2 319** femmes

L'accompagnement des RE a permis aux promoteurs de concrétiser leurs idées de projet, d'étendre leurs activités en augmentant leur production, toutes choses qui leur ont permis d'améliorer leurs revenus et par ricochet leurs conditions de vie



Photos 1 et 2 : Ruches utilisées par le promoteur avant et après la réalisation du **TANKAONO Lamourdia André**, Producteur de miel, Secteur 5 de Diapaga, province de la Tapoa, Région de l'Est. Subvention Neer-Tamba est de 475 000 FCFA.



Photo 3 et 4 : Promoteur en aviculture avant et après la réalisation d'un MP

BISMOIGA Bassirou, Aviculteur, village de Tanmiougou, Commune du Korsimoro, Province du Sanmatenga, Région du Centre-Nord, / Tel : 79 44 55 67/69 18 96 28 ; Subvention Neer-Tamba de 807 285 F CFA

- **Contraintes**

Les principales contraintes de cette expérience ont été :

- le faible niveau d'application de certains RE dans la rédaction des avant-projets ;
- la motivation jugée faible par certains RE et le faible engagement qui en a résulté ;
- la non disponibilité de certains RE due à leur grande mobilité ;
- la couverture insuffisante de la zone d'intervention des RE.

ENSEIGNEMENTS TIRES

• Originalité de l'expérience

L'expérience tient son originalité du fait qu'elle s'est construite sur les compétences au niveau local qui ont été renforcées par la CRA. Ces compétences sont accessibles du fait qu'elles résident dans la commune.

Le code de bonne conduite mis en place a permis, sous l'égide des CRA, d'encadrer la prestation des RE et d'assurer une grande accessibilité des prestations aux couches les plus vulnérables des bénéficiaires.

Dans le cadre du Projet Neer-Tamba, la proximité du service vis-à-vis des porteurs d'idées de projet a facilité la prise en compte d'un nombre important de promoteurs.

La fixation des montants de la prestation n'a pas été laissée au libre choix des RE, mais elle a plutôt été faite de manière concertée entre les CRA et les RE.

Afin d'assurer la qualité des prestations, un quota d'avant-projets par RE, par commune et par secteur d'activité a été attribué.

• Les facteurs clés de succès

Les facteurs clés de succès de l'expérience des rédacteurs endogènes ont été :

- la proximité entre les rédacteurs endogènes et les porteurs d'initiatives ;
- l'instauration d'une confiance entre les promoteurs et les rédacteurs ;
- l'accessibilité financière de la prestation en raison de la fixation concertée du coût de rédaction par les CRA ;
- l'implication des rédacteurs endogènes dans l'information, l'orientation des porteurs d'initiatives ;
- l'engagement des RE pour la rédaction des avant-projets ;
- le recyclage et l'évaluation des rédacteurs endogènes.

• Effets/Impacts

Le montage des avant-projets par les RE a permis aux porteurs d'initiatives de formaliser leurs idées de projet. La qualité de leur prestation explique le nombre important d'avant-projets jugés recevables à l'issue des sessions de présélection.

En outre, les rédacteurs endogènes ont contribué à la mise en œuvre de la stratégie de ciblage du Projet, à travers le respect des critères d'éligibilité.

L'expérience des rédacteurs endogènes a été un véritable cadre de renforcement des capacités au niveau local en matière de rédaction d'avant-projets. Elle a contribué à la mise à disposition des quatre-vingt-six (86) communes couvertes par le Projet de compétences locales en montage d'avant-projets. Cette expérience a permis à certains rédacteurs de se spécialiser dans le montage des micro-projets au profit d'autres structures.

Le financement et la mise en œuvre des MP des promoteurs bénéficiaires du FA ont permis de renforcer leurs activités et d'accroître les revenus de ceux-ci, impactant ainsi positivement leurs conditions de vie.

M. TANKOANO Michel, rédacteur endogène de la commune de Kantchari, dans la province de la Tapoa, nous a confié le témoignage ci-après :



TANKOANO Miche, RE de la commune deKantchari, province de la Tapoa, région de l'Est.

« Avec le Projet Neer-Tamba, j'ai accompagné environ 200 promoteurs dans la rédaction de leurs avant-projets. Je suis rédacteur depuis le PADAB II, mais c'est avec le Projet Neer-Tamba que j'ai pu consolider mes connaissances en rédaction de projets. Cette expérience m'a permis d'ouvrir un bureau où je continue d'appuyer les populations dans le montage de leurs dossiers, dans le cadre des appels à projets. Entre 2020 et 2021, j'ai monté une soixantaine de micro-projets dont la moitié a été approuvée. »



Session de formation des rédacteurs
De la province de la Tapoa, région de l'Est



Séance de rédaction d'avant-projet dans la commune
de Bogandé, province de la Gnagna, région de l'Est.

• Durabilité

Les RE sont des personnes ressources en montage d'avant-projets. Ils sont accessibles et peuvent à tout moment être sollicités par les porteurs d'idées de projet. En effet, les rédacteurs résident dans le milieu où l'activité de rédaction des avant-projets est menée.

De même, le coût de leur service est abordable ce qui facilite l'accès de ce service aux porteurs d'idées de projet. Par conséquent, ils peuvent assurer à la demande un appui continuels aux porteurs d'idées de projet.

Ils sont d'un intérêt capital dans l'accompagnement des porteurs d'initiatives au niveau local, car ils ont bénéficié de formations conséquentes et disposent des compétences nécessaires pour poursuivre durablement l'activité de rédaction des avant-projets. Dans ce sens, certains RE, avec les compétences acquises se sont installés à leur propre compte, comme consultants indépendants et continuent d'accompagner d'autres promoteurs.

Enfin, la mise en relation des RE avec les STD et les collectivités locales permettrait la poursuite de la dynamique en cours, toutes choses qui assureraient la durabilité de l'expérience.

• Reproductibilité et passage à l'échelle

- Reproductibilité

L'expérience a été conduite avec des personnes résidentes au niveau local, avec des coûts de prestation concertés et accessibles aux groupes défavorisés. Elle pourrait être reproduite dans d'autres contextes moyennant des adaptations.

- Passage à l'échelle / changement d'échelle

L'expérience peut être transférée à des échelles plus grandes. Elle pourrait se faire à travers l'organisation, la formalisation et la mise en relation des rédacteurs endogènes avec les structures d'appui, (les collectivités, les partenaires techniques et financiers, les projets/programmes de développement, les STD, les CRA etc) pour constituer un réseau de compétences dans la rédaction d'avant-projets et de micro-projets.

• Perspectives et défis

- Défis

Le défi majeur auquel est confronté l'expérience est relatif à la structuration des rédacteurs endogènes pour leur professionnalisation. Il s'agira, pour les CRA d'appuyer la création d'associations de RE pour valoriser davantage les rédacteurs endogènes afin que leur intervention puisse aller au-delà de la rédaction des avant-projets, pour prendre en compte, l'appui-conseil de proximité et le suivi de la mise en œuvre des MP des bénéficiaires.

- Perspectives

En guise de perspectives, il est envisagé de :

- le partage du répertoire des rédacteurs endogènes auprès des STD, des collectivités et des partenaires au développement ;
- la mise en réseau des rédacteurs endogènes ;
- la formalisation de la délivrance d'attestations de participation aux formations au profit des rédacteurs endogènes ;

- l'élargissement du champ d'actions des rédacteurs endogènes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Projet Neer-Tamba**, *Manuel de procédures de gestion du Fonds d'Appui*, 2017, 62 p.
- **Projet Neer-Tamba**, *Document de conception du Projet Neer-Tamba*, 2012.
- **Projet Neer-Tamba**, *Rapport d'évaluation du Fonds d'Appui*, 2021.
- **Projet Neer-Tamba**, *Fiche de Success stories du Fonds d'Appui*, 2020
- **Chambre Régionale d'Agriculture de l'Est**, *Rapport d'évaluation des rédacteurs endogènes*, 2017.

CONTACT:
PROJET NEER-TAMBA (OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)
Site web: www.neertamba.org
Mail: neertamba@neertamba.org